



FORMATION

Perfectionnement pour électriciens (BA5)

Installations électriques

Sécurité

CODE PRODUIT

B1902

Thématique

Perfectionnement pour travailler en sécurité avec des installations électriques (BA5).

Objectifs

Le R.G.I.E. (Règlement général des installations électriques) demande à l'employeur de qualifier BA5 les personnes qui ont acquis des connaissances par formation ou expérience pour évaluer elles-mêmes les risques liés aux travaux à exécuter sur des installations électriques et déterminer les mesures à prendre pour éliminer/limiter au minimum les risques spécifiques.

Cette formation répond à cette exigence légale.

Pour suivre cette formation, les participants doivent maîtriser les principes de base relatifs à l'électricité et ses risques. Selon le profil du participant, une participation préalable à la formation BA4 est nécessaire.

Programme

Durée : 1 ou 2 jours.

Contenu de la formation :

- L'habilitation électrique.
- Définition, caractéristiques et codes utilisés.
- Processus d'habilitation.
- Rôle, mission des différentes personnes.
- Interventions sur les installations électriques.
- Travaux et interventions électriques hors ou sous tension.
- Procédure de consignation et de déconsignation.
- Interventions de dépannage et de connexion.
- Opérations de mesurage : appareils de mesure et vérificateurs d'absence de tension.
- Matériel de sécurité électrique : outillages et équipements de protection individuelle.
- Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- Outillage non spécifique aux électriciens.
- Incendie dans les installations électriques.
- Entretien avec présence de tension.
- Remplacement des protections (fusibles...), lampes et accessoires d'éclairage.
- L'analyse des risques.
- Choix et mise en œuvre des protections.
- Mise en place de procédures.
- Étude de cas concrets.
- Les 7 règles de sécurité vitales.
- La réglementation (R.G.I.E.).
- Présentation du R.G.I.E.
- Les influences externes.
- Protection contre les effets thermiques, surintensités choix et mise en œuvre des conducteurs et canalisations électriques.
- Schémas de mise à la terre (TT – TN – IT).
- Prescriptions à observer par les personnes.

Méthode

Formation théorique et participative avec présentation PowerPoint.

Public

Toutes les entreprises possédant au moins 1 travailleur.